

# Vélo Park



Vélo Park fermé et accessible aux détenteurs d'une carte «KorriGo» et ayant souscrit à un abonnement «Vélo Park».

## Comment s'abonner ?

### » Vous n'avez pas de carte KorriGo ?

Rendez-vous au Point TUB ou à l'espace KorriGo pour obtenir votre carte et souscrire à l'abonnement «Vélo Park».

### » Vous avez déjà une carte KorriGo ?

Adressez-vous à l'un de ces espaces afin de souscrire à l'abonnement «Vélo Park» :

- **Point TUB** : 5, rue du Combat des Trente à Saint-Brieuc.
- **Espace KorriGo** : Gare SNCF de Saint-Brieuc.
- **Boutique Vélotub** : à la Maison du vélo, Parvis de la gare SNCF.
- **En ligne** : [www.tub.bzh](http://www.tub.bzh) - «Rechargez votre carte KorriGo»

## Les tarifs Vélo Park

- Abonnement mensuel : **5€**
- Abonnement annuel : **20€**
- **GRATUIT** pour les abonnés mensuels ou annuels des réseaux TUB, BreizhGo, SNCF et abonnés Vélotub au trimestre.

## Mode d'emploi

1. **POSITIONNEZ VOTRE CARTE KORRIGO** (chargée de votre abonnement «Vélo Park») pendant 5 secondes devant le lecteur à l'entrée du Vélo Park,
2. **LA PORTE SE DÉBLOQUE**, vous pouvez l'ouvrir et déposer votre vélo,
3. Pour plus de sécurité, nous vous conseillons **d'ATTACHER VOTRE VÉLO** avec un antivol,
4. Pour sortir, il suffit **d'appuyer sur le bouton poussoir**.

Les vélos Park sont des espaces de stationnement non gardiennés. L'Exploitant décline toute responsabilité et l'Utilisateur renonce à tout recours contre lui et ses assureurs en cas de vol, acte de vandalisme, avarie, gel, inondation, catastrophe naturelle, incendie ou dommages de toute sorte, cas fortuits ou de force majeure (...) affectant directement ou indirectement le vélo.

L'Exploitant n'est nullement responsable des objets perdus, volés ou détériorés, ni de la détérioration d'objets laissés sans surveillance ou pas dans les vélos Park.

